



## Construction Hors-Site, construction durable

Appel à contributions - Dossier Construction21

# Construction Hors-Site, construction durable

[Construction21](#), média social du bâtiment et de la ville durable, lance en **octobre 2020** un dossier sur le thème de la construction hors-site et durable. La rédaction en chef sera assurée par le groupe [Hors-Site](#) et le syndicat des [Acteurs des Constructions Industrialisées et Modulaires](#) (ACIM).

Vous êtes un expert ou professionnel ayant contribué à des projets hors-site ou de construction modulaire ?

Contribuez à ce dossier pour partager votre expertise, vos retours d'expériences et faire connaître vos solutions !

### Le sujet

---

Planifier, concevoir, fabriquer et assembler tous les éléments d'un bâtiment en atelier ou en usine : construire hors-site constitue une mutation majeure pour le monde de la construction.

Véritable levier de durabilité pour le secteur du bâtiment, quelles sont les solutions et les avantages de la construction hors-site ? Comment répond-t-elle aux défis démographiques, énergétiques et environnementaux des villes de demain ?

A l'heure où la crise sanitaire implique de repenser nos modes de travail et notre qualité de vie, en quoi la construction hors-site constitue-t-elle une alternative aux systèmes constructifs traditionnels ?

Ce dossier a vocation à faire connaître le potentiel de la construction hors-site, au travers d'exemples de solutions et de projets existants et futurs.

### Thématiques abordées

---

- Définitions et grands types constructifs
- Performance énergie et carbone : enjeux et retours d'expérience
- Rénovation énergétique
- Modèles économiques (perspectives d'usage, économie circulaire...)

- Assurance et sécurité
- Usages
- Chantier, déchets, nuisances
- Certification, labélisation, enjeux juridiques

## Diffusion du dossier

---

Avec plus de 200 000 vues en 2019, les dossiers Construction21 connaissent un succès toujours plus important. Le dossier « Construction Hors-Site, Construction durable » publié sur Construction21 rassemblera une vingtaine de publications et sera publié progressivement sur deux à trois semaines.

[+ d'info sur les Dossiers Construction21](#)

Le dossier fera l'objet d'une **médiatisation particulière** : mise en Une des articles sur Construction21, campagnes réseaux sociaux, communiqué de presse, émission spéciale sur Batiradio... L'ensemble des études de cas décrivant des bâtiments, quartiers ou infrastructures exemplaires seront également reprises dans les newsletters de Construction21.

## Rédaction en chef

---

- Pascal Chazal, CEO du groupe Hors-Site
- Eric Aurenche, Président de l'ACIM

## Coordination éditoriale

---

- Alice Dupuy, Construction21 – [alice.dupuy@construction21.fr](mailto:alice.dupuy@construction21.fr)

## Calendrier

---

- **Accord de principe + sujet à envoyer à [Alice Dupuy](mailto:alice.dupuy@construction21.fr)** : avant le 11 septembre 2020
- **Envoi des articles complets** : 30 septembre
- **Publication sur Construction21** : à partir du 12 octobre

---

## INDICATION SUR LE FORMAT DES ARTICLES :

- Longueur : entre **5 000 et 10 000 signes**, espaces compris.
- **Éviter les mises en forme complexes** (non reproductibles pour le web : colonnes, tableaux complexes etc.)

- Chaque article doit commencer par un **chapô introductif de 4 ou 5 lignes** présentant le sujet de l'article dans son ensemble.

*A noter : Il n'est pas nécessaire de rédiger une partie introductive sur la thématique générale du dossier (description, enjeux, chronologie etc.), cela sera effectué dans l'édito.*

- Introduire des **intertitres toutes les 10-15 lignes.**

### **Par ailleurs merci de joindre au texte :**

- Une (voire plusieurs) **image(s) d'illustration de bonne qualité** (photo, schéma, dessins)  
*Seules les images avec une bonne résolution pourront être diffusées. Merci de mettre en tête d'article ou en pièce jointe l'image qui servira de vignette sur le site de Construction21.*
- Les **liens URL** vers le site de votre société, et éventuellement vers les sources.
- **Les comptes Twitter/Facebook/LinkedIn**, à mentionner pour mieux relayer l'article sur les réseaux sociaux

Afin d'être identifié comme auteurs, merci aux contributeurs de créer leur compte Construction21 : <https://www.construction21.org/france/register.html>

-----

### **A propos de Construction21 :**

Média social du secteur, [Construction21](#) diffuse gratuitement l'information et les bonnes pratiques du durable entre les acteurs des filières ville et bâtiment, notamment via ses trois bases de données de bâtiments, quartiers et infrastructures exemplaires.

Avec les Dossiers, Construction21 renforce son rôle d'influenceur du secteur et propose des articles de fond sur des sujets qui intéressent les professionnels du bâtiment et de la ville durable. Composés de contributions d'experts, les dossiers sont portés par un rédacteur en chef, membre de l'association, qui mobilise son réseau.

Avec plus de 550 000 vues depuis leur création en 2017, les dossiers connaissent un succès croissant.